



**TRANSPARENCY
INTERNATIONAL**

SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

Rapport de gestion 2022

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de Transparency Suisse sont les suivants:

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés
- Prises de position (publiques) sur l'actualité

www.transparency.ch/fr

Table des matières

Avant-propos du président	5
Nos thèmes	7
Lutte contre la corruption en général	8
Droit pénal anticorruption	11
Lutte contre le blanchiment d'argent	13
Lutte contre la corruption dans le secteur public	17
Lutte contre la corruption dans le secteur privé	21
Lancement d'alertes	24
Relations publiques et publications	25
Service d'information	26
Publications	28
Manifestations	29
Transparency Suisse interne	30
Ré-accréditation	31
Membres	32
Assemblée générale	34
Comité	35
Conseil consultatif	36
Bureau et organe de révision	37

Avant-propos du président

Chers membres,

Transparency Suisse a bouclé un exercice 2022 dont la diversité n'a eu d'égal que l'intérêt. En ce qui concerne les thématiques qui nous occupent, nous avons été en mesure d'intervenir à bon escient dans les travaux en cours visant à renforcer l'intégrité des institutions publiques et des agents économiques, en particulier dans le domaine de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Les acteurs du débat public général nous ont eux aussi écoutés avec un grand intérêt, nous considérant comme la voix de la raison – fiable et compétente – qui fuit le sensationnalisme. Nous avons par ailleurs continué à dispenser nos conseils tant aux acteurs économiques qu'aux institutions et prononcé de nombreux exposés pour mieux faire comprendre la nécessité de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent ainsi que les problèmes qui sont liés à ce phénomène.

L'exercice 2022 a toutefois aussi clairement montré qu'il reste très difficile de rallier les acteurs de la politique institutionnelle à des mesures visant à renforcer l'intégrité des institutions publiques et des acteurs économiques. Ainsi, l'Assemblée fédérale n'a pu se décider à mettre le holà au «shopping parlementaire», ni même à rendre obligatoire la publication des indemnités que les député-e-s perçoivent pour leurs activités extraparlimentaires.

Tout n'est pas sombre pour autant puisque le Conseil fédéral a fait diligence tant pour rédiger l'ordonnance d'application des nouvelles

règles de transparence en matière de financement de la vie politique que pour la mettre en vigueur, de sorte qu'elle s'appliquera déjà aux élections de l'automne prochain. Nous avons organisé à ce sujet une table ronde réunissant un aréopage de spécialistes devant une nombreuse assistance, qui a permis au public de s'informer à la source sur les conflits internes de l'administration ayant surgi lors de la rédaction de l'ordonnance.

Durant l'exercice en cours, Transparency Suisse continuera à s'investir à fond dans ces domaines, ainsi que dans les autres qui font l'objet du présent rapport annuel. Le travail ne manquera pas. Notre engagement non plus.



Pr Markus Schefer
Président de Transparency Suisse

Nos thèmes

Lutte contre la corruption en général

Quand on adopte une vue d'ensemble de la prévention et de la lutte contre la corruption, ce qui, comme durant les années précédentes, est resté une nécessité en 2022, on est sans cesse frappé par le fait que de nombreux acteurs ne sont pas suffisamment sensibles à ce sujet, de sorte que susciter une prise de conscience des problèmes liés à ce fléau est une priorité de Transparency Suisse depuis des années. À cette fin, notre organisation a de nouveau tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) pour présenter les chantiers de la prévention et de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur·euse·s que l'opinion publique. Dans le même but, elle a participé à des manifestations et à des forums organisés par des tiers.

Tout aussi important pour les activités de Transparency Suisse ayant trait à la prévention de la corruption en général, le dialogue continu, parfois critique, que nous engageons avec des partenaires, des décideur·euse·s et d'autres organisations et groupes d'intérêt importants dans la perspective de nos objectifs s'est poursuivi durant l'année sous rapport. En 2022, nous avons compté en particulier parmi nos interlocuteur·trice·s des membres du pouvoir législatif (membres des deux Chambres fédérales et de certaines commissions parlementaires), de l'administration fédérale (des Départements de la justice et police, des finances et des affaires étrangères), du Ministère public de la Confédération et du secteur privé.

En dernier lieu, la prévention et la lutte contre la corruption en général ont de nouveau occupé une place importante dans les nombreuses interventions réalisées par des membres de Transparency Suisse.

«Exporting Corruption Report 2022»

Le 11 octobre 2022, Transparency International a publié une nouvelle étude comparative sur la mise en œuvre de la Convention anticorruption de l'OCDE dans différents pays. S'il en ressort que la Suisse met activement en œuvre la convention, des chantiers n'en subsistent pas moins dans le domaine de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Ainsi, la transparence en matière de décisions pénales est insuffisante, la protection des lanceur-euse-s d'alerte souffre de lacunes et notre pays ne dispose pas de registre public des bénéficiaires effectifs des personnes morales.

Examen de la Suisse dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la corruption

La Suisse a fait en 2022 l'objet d'un examen de son application des chapitres II (mesures préventives) et V (recouvrement d'avoirs) de la Convention des Nations Unies contre la corruption. La visite des expert-e-s s'est tenue à la mi-octobre 2022 à Berne et Transparency Suisse a eu l'occasion de présenter son appréciation dans le cadre d'une audition.

Journée mondiale contre la corruption du 9 décembre 2022

Transparency Suisse a publié un communiqué de presse le 9 décembre 2022 à l'occasion de la Journée mondiale contre la corruption, qui célèbre l'adoption de la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2003 à Mérida (Mexique), le premier instrument contraignant de lutte contre la corruption de portée mondiale, que la Suisse a ratifié. Il n'y avait pas de quoi pavoiser, car la prévention et la lutte

contre la corruption stagne dans de nombreux pays. Certes, la Suisse a finalement instauré des devoirs de transparence sur le plan fédéral en matière de financement des partis politiques ainsi que des campagnes électorales et des campagnes de votation, mais ses règles restent déficientes en ce qui concerne les liens d'intérêts des députés. Viennent s'y ajouter les graves failles persistantes du dispositif antiblanchiment helvétique ainsi que le niveau de protection toujours insuffisant accordé aux lanceurs d'alerte.

Droit pénal anticorruption

Depuis longtemps, les formes les plus répréhensibles de la corruption sont réprimées par le droit pénal et doivent être poursuivies d'office par les autorités compétentes. Transparency Suisse constate toutefois que l'application du droit pénal anticorruption constitue un véritable défi en Suisse, ce qui s'est confirmé durant l'année sous rapport: selon les informations disponibles, une seule entreprise a fait l'objet d'une condamnation définitive. Il s'agit d'une filiale d'ABB que le Ministère public de la Confédération a condamnée au début décembre 2022 au paiement d'une amende de quatre millions de francs au terme d'une procédure d'ordonnance pénale, parce qu'elle n'avait pas pris les mesures d'organisation nécessaires pour empêcher le versement de paiements corruptifs en Afrique du Sud. Pour le même délit, mais en lien avec le blanchiment d'argent, le Tribunal pénal fédéral a condamné le Credit Suisse en été 2022 au paiement d'une amende de deux millions et d'une créance compensatrice. La banque ayant fait recours, cet arrêt n'est pas encore définitif.

La répression pénale des personnes physiques présente aussi des failles, comme le montre la remise controversée des abonnements de ski aux Grisons et en Valais, découverte par la presse: dans les deux cantons, les remontées mécaniques ont offert des abonnements annuels d'une grande valeur à des responsables politiques. En dépit d'un soupçon indéniable de corruption (octroi et acceptation d'avantages), les autorités de poursuites pénales ne semblent pas enquêter sur l'incident ou ne le font qu'avec réserve. À l'inverse, une importante affaire

pénale pour cause de corruption, qui a longtemps défrayé la chronique, a connu son dénouement en 2022: le Tribunal fédéral a condamné Pierre Maudet pour acceptation d'avantages à la suite de son luxueux voyage à Abu Dhabi.

Rapport sur les poursuites pénales contre des entreprises

En 2021, Transparency Suisse a publié un rapport détaillé sur la punissabilité de l'entreprise. En Suisse, il est très rare que des entreprises doivent répondre d'infractions au code pénal, bien que la norme pénale applicable soit en vigueur depuis bientôt 20 ans et que les chiffres réels de la criminalité soient sans doute bien plus élevés. En 2022, Transparency Suisse a œuvré à la rédaction d'un rapport complémentaire, qui a mis à jour et approfondi les problèmes d'exécution. Ce rapport a été publié au début 2023.

Sensibilisation, dialogue et expertise

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a pris position dans les médias sur les événements actuels et tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) pour présenter les chantiers existant en matière de répression pénale des affaires de corruption et de blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Notre organisation a poursuivi ses échanges avec ses partenaires et son directeur a prononcé des exposés sur ce sujet.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent et la lutte contre ce phénomène tiennent malheureusement la Suisse en haleine, mais cela est tout à fait justifié, car les chantiers demeurent les mêmes: prenant des risques inconsidérés, un nombre trop élevé d'intermédiaires financiers continuent à enfreindre les dispositions en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. L'arrêt rendu par le Tribunal pénal fédéral contre le Credit Suisse (voir la section précédente) montre qu'il ne s'agit pas uniquement de petites banques. En outre le champ d'application trop limité de la loi sur le blanchiment d'argent reste d'une actualité brûlante et le demeurera tant que la Suisse, qui est pourtant une place financière au rayonnement international, ne se conformera pas aux normes minimales de lutte contre le blanchiment d'argent adoptées à l'échelon international. Autant dire que la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent sont demeurées des priorités de Transparency Suisse en 2022.

Révision de la recommandation n° 24 du GAFI

Chargé d'adopter les normes internationales minimales de lutte contre le blanchiment d'argent, le Groupe intergouvernemental d'action financière (GAFI) a achevé en mars 2022 la révision de sa recommandation n° 24, qui porte sur la transparence concernant les bénéficiaires effectifs des personnes morales. Le GAFI exige désormais de chaque État qu'il tienne un registre de ces bénéficiaires (ou applique un mécanisme semblable garantissant une protection équivalente), dans le but de

compliquer la tâche des criminels qui se dissimulent derrière des structures opaques afin de blanchir des avoirs illicites. Transparency Suisse salue la révision de la recommandation, qui constitue un pas important dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption, et a publié un communiqué de presse à cette occasion. Il revient désormais à la Suisse de transposer cette recommandation dans son droit national (voir section suivante).

Révision de la loi contre le blanchiment d'argent

La Suisse est tenue de mettre en œuvre la recommandation n° 24 du GAFI qui vient d'être révisée (voir section précédente). Exigeant uniquement de certaines entreprises (SA et Sàrl) de connaître l'identité de leurs principaux bénéficiaires effectifs, mais pas des autorités, la réglementation suisse en vigueur ne satisfait plus aux exigences de la recommandation. Pour cette raison, le Conseil fédéral a annoncé en octobre 2022 dans un communiqué de presse avoir chargé le Département fédéral des finances de formuler pour le deuxième trimestre de 2023 un projet de loi visant à créer un registre central des bénéficiaires effectifs des personnes morales et à ajouter d'autres mesures au dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent, par exemple dans le domaine des professions juridiques. Dans un communiqué de presse, Transparency Suisse a fait valoir sa position à cet égard et souligné la nécessité tant de rendre ce registre public que d'élargir le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent.

Révision de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite

En 2022, le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. L'un des changements proposés consistait à limiter les paiements au comptant aux offices des poursuites, qui permettent de blanchir très facilement de l'argent et, en plus, de faire «officialiser» cette pratique par les autorités. Dans sa réponse à la consultation, Transparency Suisse a salué les efforts accomplis pour combler cette faille du dispositif antiblanchiment, mais a demandé au Conseil fédéral de rabaisser considérablement le plafond proposé de 100 000 francs, nettement trop élevé pour prévenir efficacement le blanchiment d'argent.

Guerre en Ukraine: la difficile recherche de l'argent des oligarques

Des flux financiers scandaleux et le rôle problématique joué par des acteurs suisses ont fait l'objet d'un vaste débat public dans le contexte des sanctions prononcées contre des oligarques russes. Les failles du dispositif antiblanchiment suisse, qui ont permis pendant des décennies à des oligarques et hauts fonctionnaires de Russie et de nombreux autres pays de blanchir ou de dissimuler en Suisse de l'argent d'origine douteuse, rendent actuellement difficile l'exécution des sanctions prononcées contre la Russie. Dans une prise de position, Transparency Suisse a demandé à la Suisse de voir dans l'agression russe contre l'Ukraine un signal d'alarme rendant urgentes des améliorations de son dispositif antiblanchiment. En outre, les autorités suisses devraient faire preuve de davantage d'initiative pour appliquer les sanctions contre la Russie.

Sensibilisation, dialogue et expertise

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a pris position sur les événements actuels et tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) pour présenter les chantiers de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Notre organisation a poursuivi ses échanges avec ses partenaires et prononcé des exposés sur ce sujet.

Lutte contre la corruption dans le secteur public

Si la Suisse fait certes généralement bonne figure en ce qui concerne la corruption dans le secteur public quand on la compare à d'autres pays, comme le montre l'indice publié chaque année par Transparency International, elle reste toutefois loin du sans-faute selon ce même indice. De surcroît, le lobbying et la transparence du financement de la vie politique, deux domaines dans lesquels la Suisse a du retard sur d'autres pays, ne sont qu'effleurés par l'indice. Dès lors, la prévention et la lutte contre la corruption dans le secteur public sont restées l'une des priorités de Transparency Suisse en 2022.

Indice de perception de la corruption 2021

Fin janvier 2022, Transparency International a publié l'indice mondial de perception de la corruption (Corruption Perceptions Index, CPI) pour l'année 2021, qui reflétait la perception de la corruption dans le secteur public de 180 pays sur la base des appréciations des expert-e-s du monde scientifique et des milieux économiques. Si la Suisse continuait à figurer parmi les dix premiers pays, elle a toutefois glissé du troisième au septième rang, totalisant 84 points sur un maximum de 100 et perdant ainsi un point par rapport à 2020. Ce résultat est resté, une fois de plus, loin des meilleures notes possibles, d'environ 20% pour certaines sources de données.

Transparence dans le financement de la vie politique

En 2021, l'Assemblée fédérale a adopté une disposition légale visant à instaurer la transparence dans le financement de la vie politique grâce à la pression exercée par l'initiative populaire «Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique» – la Suisse étant le dernier pays européen à se doter d'une telle réglementation. Le Conseil fédéral lui a emboîté le pas en adoptant l'ordonnance d'exécution en août 2022. Les premières dispositions de cette ordonnance sont entrées en vigueur le 23 octobre 2022 déjà, de sorte qu'elles s'appliqueront pour la première fois lors des élections fédérales de l'automne 2023. Transparency Suisse est aussi beaucoup intervenue à l'occasion de ces travaux.

Notre organisation a ainsi été invitée par le Conseil fédéral à participer à la consultation réalisée en début d'année. Saisissant cette occasion, elle a salué dans sa réponse les grandes lignes du projet d'ordonnance, tout en demandant d'y apporter des améliorations afin de mieux prévenir d'éventuels contournements de la loi.

Le 1^{er} juin, Transparency Suisse a organisé une table ronde sur les modalités de mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de transparence et sur leur impact. Un nombreux public a assisté au débat auquel notre organisation avait convié des représentant-e-s de choix du monde politique, de l'administration, de l'économie et des milieux scientifiques.

Si les nouvelles dispositions fédérales, qui comblent une vieille lacune, sont un motif de satisfaction, elles n'en restent pas moins relativement modestes. En premier lieu, le devoir de transparence ne s'applique qu'à des dons d'un montant élevé (aux donateur-trice-s qui versent des dons de plus de 15 000 francs). En deuxième lieu, il est relativement facile de contourner la loi et le régime de surveillance est léger.

Il est donc d'autant plus important que toutes les parties prenantes appliquent correctement ces dispositions. En outre, étant donné que ces règles ne régissent que la transparence dans le financement de la vie politique nationale, les cantons et les communes sont eux aussi invités à suivre le mouvement et à adopter des règles ad hoc, encore absentes de la plupart des cantons et de pratiquement toutes les communes.

Le lobbying toujours pas réglementé

En 2022, Transparency Suisse a une fois de plus dû constater que le lobbying en Suisse reste largement non réglementé. L'Assemblée fédérale, qui a de nouveau eu l'occasion d'y remédier, a préféré s'y opposer. Elle a ainsi enterré définitivement l'initiative parlementaire déposée par le conseiller aux États Rieder, laquelle visait à interdire l'acceptation de mandats rémunérés, du moins ceux présentant un lien avec la qualité de membre d'une commission. Quant au Conseil national, il a décidé de ne pas donner suite à une initiative parlementaire du groupe socialiste qui exigeait la publication des sommes d'argent versées aux député-e-s pour des activités extraparlimentaires. En 2022, Transparency Suisse est intervenue à ces sujets dans les médias.

Sensibilisation, dialogue et expertise

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a régulièrement pris position dans les médias sur des questions en lien avec l'intégrité et la corruption dans le secteur public et a tiré parti à ce propos de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet). Notre organisation a poursuivi ses échanges avec ses partenaires et son directeur a prononcé des exposés sur ce sujet.

Stratégie contre la corruption à l'échelle des cantons

À l'échelle des cantons, Transparency Suisse a entamé des activités de conseil en vue d'élaborer une stratégie contre la corruption, poursuivant de la sorte l'un des axes de sa stratégie 2021 à 2024.

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

La prévention et la lutte contre la corruption restent un immense chantier pour les entreprises. Ainsi, les autorités de poursuite pénale de divers pays ont traduit en justice le groupe minier suisse Glencore, condamné à une amende de 2,4 milliards de dollars, dont il a acquitté environ la moitié. En Suisse, une filiale d'ABB a été condamnée à une amende de quatre millions de francs parce qu'elle n'avait pas pris de dispositions suffisantes pour éviter le versement de pots-de-vin en Afrique du Sud. Les PME ne sont pas épargnées, car, apparemment, elles sont nombreuses à ne pas prêter l'attention voulue à la prévention et à la lutte contre la corruption.

Un nouveau guide pour les PME sur les risques de corruption inhérents aux partenariats commerciaux

La corruption se déroule presque toujours en coulisses et est souvent difficile à détecter. Les PME, en particulier, ne sont souvent pas ou pas assez conscientes des risques de corruption, bien que les PME suisses à vocation exportatrice soient régulièrement aux prises avec la corruption à l'étranger, notamment dans le cadre de leurs partenariats commerciaux. En automne 2022, Transparency Suisse a ajouté à sa série de guides pour les PME un ouvrage expliquant, dans un langage clair et compréhensible, comment ces dernières peuvent gérer leurs risques de corruption de façon efficace et efficiente. Ce guide peut être téléchargé gratuitement sur le site Internet de Transparency Suisse.

«Anti-Corruption Practitioners' Circle»

Une partie importante des activités de sensibilisation et d'assistance destinées au secteur privé est canalisée par le biais de l'«Anti-Corruption Practitioners' Circle» (PC). En 2022, Transparency Suisse a organisé pour ses partenaires (membres collectifs) deux de ces ateliers dont le succès ne se dément pas. Les préposés conformité et prévention de la corruption des entreprises ont ainsi l'occasion d'aborder, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien et les solutions que l'on peut y apporter. Le premier atelier, organisé en mai, a été consacré aux risques liés aux partenariats commerciaux, tandis que le deuxième, qui s'est tenu en novembre, a été axé sur les modes de comportement et les structures organisationnelles susceptibles de permettre et de favoriser les actes corruptifs, à la lumière des découvertes de la psychologie.

«NGO Anti-Corruption Practitioners' Circle»

En 2022, Transparency Suisse a aussi organisé, à l'intention de ses partenaires ONG, une manifestation de même nature qui a abordé l'intégration de la lutte anticorruption dans la coopération internationale et permis par ailleurs d'aborder et d'analyser des cas pratiques.

Sensibilisation, dialogue et expertise

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a régulièrement pris position dans les médias sur les événements actuels et tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, bulletin, communiqués de presse et site Internet) pour présenter les chantiers de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur privé en Suisse et pour sensibiliser davantage

à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Notre organisation a poursuivi ses échanges avec ses partenaires et a prononcé des exposés sur ce sujet.

Lancement d'alertes

C'est souvent grâce à un lanceur ou à une lanceuse d'alerte si un cas de corruption est détecté. Malheureusement, ces personnes ne bénéficient toujours pas en Suisse d'une protection légale suffisante, ce qui leur fait courir le risque de perdre leur emploi, de ne pas retrouver de nouveau poste voire, dans certains cas, de faire l'objet de poursuites pénales. On constate donc, sans surprise, que les personnes disposées à s'exposer de la sorte sont rares. Il s'ensuit que la plupart des cas de corruption passent à travers les mailles du filet, tandis que les coupables restent impunis.

Une année de plus, Transparency Suisse a accordé une grande importance au thème transversal qu'est l'amélioration de la protection des lanceur-euse-s d'alerte, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. En outre, l'organisation a pris régulièrement et clairement position dans les médias à ce sujet.

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

En 2022, notre directeur et son adjoint ont de nouveau participé à des tables rondes et prononcé des exposés en lien avec la corruption et le blanchiment d'argent lors de manifestations organisées par des groupes d'intérêt importants pour Transparency Suisse. Notre organisation est ainsi intervenue non seulement dans des universités et d'autres établissements d'enseignement de degré tertiaire, mais aussi, entre autre, lors de la dixième Journée sur le blanchiment d'argent de l'Institut européen de l'Université de Zurich, lors de la European Compliance and Ethics Conference, à l'Université populaire de Zofingue et lors du Symposium de Comundo «Coopération au développement, pouvoir et corruption».

Relations médias et réseaux sociaux

En 2022, la crise liée au coronavirus a moins marqué le débat médiatique, politique et social, délogée par la guerre en Ukraine et par la crise énergétique. Malgré cela, la présence médiatique de Transparency Suisse a plus ou moins retrouvé son niveau d'avant la pandémie, abstraction faite des variations saisonnières, et est à nouveau satisfaisante, notamment dans les titres à grand tirage visant un vaste public.

Transparency Suisse a aussi tiré habilement parti de ses propres canaux. Elle a ainsi fait un usage régulier de ses comptes Twitter et Facebook pour ses relations publiques, en complément à son bulletin (voir le chiffre suivant) et à plusieurs communiqués de presse.

Bulletin d'information

En 2022, le bureau a publié trois numéros du bulletin «TInsight Corruption», qui est à chaque fois aussi diffusé sur les réseaux sociaux et sur le site www.transparency.ch/fr. Chaque bulletin présente des informations sur les activités de Transparency Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Le nombre d'abonné-e-s dépasse les 1300.

Publications

«Indice de perception de la corruption 2021»

Fin janvier 2022, Transparency International a publié comme chaque année son indice de perception de la corruption dans le secteur public, qui permet de réaliser une comparaison entre les pays (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption dans le secteur public» ci-dessus).

Guide «Partenariats commerciaux»

En octobre 2022, Transparency Suisse a ajouté un cinquième volet à sa série de guides pour les PME, consacré à la gestion des risques inhérents aux partenariats commerciaux (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption dans le secteur privé» ci-dessus).

«Exporting Corruption Report 2022»

En octobre 2022, Transparency International a publié son Exporting Corruption Report 2022 (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption en général» ci-dessus).

Manifestations

Table ronde sur la transparence dans le financement de la vie politique

En juin 2022, Transparency Suisse a organisé une table ronde consacrée aux questions en lien avec les nouvelles règles fédérales concernant la transparence dans le financement de la vie politique (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption dans le secteur public» ci-dessus).

Anti-Corruption Practitioners' Circle et NGO Practitioners' Circle

Comme chaque année, Transparency Suisse a organisé deux éditions du cercle «Anti-Corruption Practitioners' Circle», lequel s'adresse aux entreprises membres (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption dans le secteur privé» ci-dessus). Notre organisation a aussi, comme d'habitude, réuni le cercle «NGO Practitioners' Circle» à l'intention de ses partenaires ONG (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption dans le secteur privé» ci-dessus).

Transparency Suisse interne

Ré-accréditation

Chaque section de Transparency International doit être accréditée par le comité international, puis ré-accréditée tous les trois ans. L'accréditation n'est renouvelée que si les conditions attachées à la gestion d'une section nationale (indépendance, financement, gouvernance, stratégie et activités opérationnelles) continuent à être entièrement remplies.

Ré-accréditée pour la dernière fois en 2019, TI Suisse s'est donc soumise en 2022 à une procédure de ré-accréditation, qui a débouché, en été, sur l'octroi par le comité international d'une nouvelle accréditation sans réserve.

Membres

Membres individuels

Au 31 décembre 2022, Transparency Suisse comptait 246 membres individuels, contre 259 en 2021.

Membres collectifs

En 2022, Transparency Suisse comptait 43 partenaires collectifs (entreprises, ONG et services de l'administration) parmi ses membres (contre 42 en 2021).

Au 31 décembre 2022, les organisations suivantes étaient membres de Transparency Suisse: ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliance Sud, Basel Institute on Governance, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances (CDF), Cotecna Inspection SA, Ecofact AG, Entraide protestante suisse, EQS Group AG (Suisse), Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Haute école d'économie FHNW, Hawa Sliding Solutions SA, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, La Poste Suisse SA, Ling SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, PEQ GmbH, Philip Morris International, PostFinance SA, Pricewaterhouse Coopers, Rieter Management AG, Ruag International Holding AG, RUAG MRO Holding AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Spie Suisse SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), SSR SGR, Stream House AG, SUSANNEGRAU Consulting GmbH, Swisscontact, Swisscom SA, Switzerland Global Enterprise, Symfact SA, World Vision Suisse et Wyss Academy for Nature.

Donateurs

Transparency Suisse remercie le KBA-NotaSys Integrity Fund et la Fondation pour la lutte contre la corruption pour leur généreux soutien, ainsi que tous les donateurs individuels qui nous ont versé des dons de divers montants. En application de nos normes de transparence, nous publions dans les comptes annuels (voir ci-dessous) le nom de toutes les personnes ayant effectué un don de 2000 francs et plus.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de Transparency Suisse a eu lieu le 1^{er} juin 2022 à Berne.

Les membres ont approuvé sans opposition tant le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice précédent que le rapport annuel et les comptes 2021 et donné décharge aux membres du comité. Siégeant au comité depuis 2014, Konrad Meyer ne s'est pas présenté à la réélection. Le comité et le bureau le remercient chaleureusement pour tous les services rendus. L'assemblée générale a réélu Markus Schefer (président), Esther Maurer (vice-présidente) et Stephan Herren (membre).

Comité

Après les élections tenues lors de l'assemblée générale 2022 (voir chiffre précédent), le comité de Transparency Suisse compte les cinq membres suivants (état: 31 décembre 2022):

P^r Markus Schefer, président, Bâle (depuis 2020)

Esther Maurer, vice-présidente, Zurich (depuis 2020)

Éric M. Amstutz, membre et caissier, Genève (depuis 2015)

P^r Astrid Epiney, membre, Fribourg (depuis 2019)

D^r Stephan Herren, membre, Berne (depuis 2020)

Conseil consultatif

Le conseil consultatif comprend les huit membres suivants au 31 décembre 2022:

Pr Jean-Loup Chappelet, Lausanne

Martin Graf, Berne

Dr Christoph Lanz, Berne

Walter Mäder, Thoune

Yvan Maillard Ardeni, Marly

Dr Bertrand Perrin, Tramelan

Marc Steiner, Berne

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%), qui comprend également Marc Herkenrath, directeur adjoint (taux d'occupation: 80%), et un ou une stagiaire. En 2022, il a accueilli à ce titre Valérie Fournier et Sebastian Nussbaumer.

L'organe de révision est toujours la société BDO AG (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2022	2021
Liquidités	466 707	448 530
Créances résultant de livraisons et de prestations :	25 000	1 200
Compte de régularisation de l'actif	6 349	11 967
ACTIF CIRCULANT	498 056	461 697
Mobilier et installations	1	1
Technologies de l'information et de la communication	1	1
ACTIF IMMOBILISÉ	2	2
Total Actif	498 058	461 699
Dettes résultant d'achats et de prestations	3 173	5 833
Compte de régularisation du passif	4 201	10 384
ENGAGEMENTS À COURT TERME	7 374	16 218
Capital libre	490 684	445 481
CAPITAL DE L'ORGANISATION	490 684	445 481
Total du passif	498 058	461 699

Compte de résultats

	2022	2021
Libéralités reçues	178 879	262 375
Cotisations	163 275	159 526
Produits divers	40 786	7 655
Produit d'exploitation	382 940	429 556
Cotisations et subventions versées	991	955
Charges de personnel	306 357	320 379
Biens, services et marchandises	30 176	38 205
Charges d'exploitation	337 525	359 539
Résultat d'exploitation	45 415	70 017
Résultat financier	-212	-81
Résultat annuel avant variation du capital du fonds	45 203	69 936
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	45 203	69 936
Attribution au / Prélèvement sur le capital libre	-45 203	-69 936
Résultat annuel après variation du capital de l'organisation	0	0

Tableau de variation du capital

2022

	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	445 481			45 203	490 684
Résultat annuel		45 203		-45 203	
Total capital de l'organisation	445 481	45 203	0	0	490 684

2021

Capital de l'organisation					
Capital généré libre	375 545			69 936	445 481
Résultat annuel		69 936		-69 936	
Total capital de l'organisation	375 545	69 936	0	0	445 481

Annexe aux comptes annuels 2022

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes annuels de Transparency Suisse est conforme au code suisse des obligations (CO) et aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales, ainsi que norme 21). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principe de permanence

Transparency Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

Transparency Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) est la section suisse de Transparency International et a été fondée en 1995 en

tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse; elle n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

Il existe des créances ouvertes qui sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Le montant inscrit au bilan n'est pas menacé et aucune correction de valeur n'est donc comptabilisée.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges. Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2022, Transparency Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

Les dettes résultant d'achats et de prestations non réglées à la date de clôture ont été saisies à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital.

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, le comité a décidé de mettre le résultat annuel de CHF 45 203 au débit du capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2022	2021
Libéralités reçues		
Fondation pour la lutte contre la corruption	80 000	80 000
BDO AG	4 463	4 463
KBA-NotaSys Integrity Fund	80 000	160 000
Jost Markus	2 222	2 000
Genoni Giulio Piero Roberto	2 000	0
Suter Michael	2 000	2 000
Libéralités diverses (< CHF 2 000)	8 194	13 912
Total libéralités reçues	178 879	262 375
Cotisations		
Membres collectifs	142 675	138 325
Membres individuels	20 600	21 201
Total des cotisations	163 275	159 526
Produits divers		
Honoraires de conférencier	6 836	7 455
Produit des manifestations	700	200
Canton de Bâle-Ville	33 250	0
Total des produits divers	40 786	7 655

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

La rémunération versée en 2022 aux membres de la direction (directeur et directeur adjoint) s'est élevée à CHF 234 150. Leurs dépenses leur ont été remboursées en fonction des frais effectifs.

Équivalents plein temps durant l'exercice

L'association Transparency Suisse employait moins de 10 employé-e-s (équivalents plein temps) durant l'exercice 2022.

Engagements conditionnels

Transparency Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2022 ne s'est produit après la date de clôture.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de Transparency Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du rapport annuel qui précède.

Transparency International Suisse (Transparency Suisse)

Schanzeneckstrasse 25

Case postale

3001 Berne

+41 31 382 35 50

info@transparency.ch

www.transparency.ch/fr

twitter.com/transparency_ch

facebook.com/transparency.ch

© Transparency Suisse

Avril 2023 (informations à jour au 31 décembre 2022, sauf indication contraire)